



TREND et SINTES, 2 outils complémentaires

Nouveaux produits et phénomènes émergents : dispositifs de veille

*OFDT monitoring system on new substances
and emerging trends in the drug field:
2 complementary tools, TREND and SINTES*

Avec la survenue fortement médiatisée des premières surdoses d'héroïne, au début des années 1970, la France découvre que le problème de "la drogue", qui n'apparaissait jusque-là que comme une excentricité d'artiste ou d'intellectuel, touche désormais des classes plus populaires. C'est "l'épidémie d'héroïne" qui associe pour longtemps l'image du consommateur de drogues à celle du junkie. Même si la réalité semble déjà plus complexe que sa représentation, elle va se trouver bousculée par des modifications profondes des contextes. Pour faire face à la montée rapide des décès liés au sida dans les années 1980, la France adopte une politique de réduction des risques et des dommages, d'abord prudente, puis plus radicale, avec la mise à disposition des traitements de substitution à partir de 1995. Il en résulte une reconfiguration durable des usages d'opiacés. Au cours des années 1990, au développement du marché de la cocaïne et à la diffusion de ses usages, s'ajoute celui de l'ecstasy dans le sillage du mouvement contre-culturel électro. Ces nouvelles consommations de substances psychotropes, jusqu'alors peu répandues, par des usagers dont les parcours s'éloignent du stéréotype de l'héroïnomane désocialisé, contribuent à brouiller la perception de l'usage de drogues. À la fin des années 1990, les usagers se sont diversifiés et l'arrivée de nouvelles drogues de synthèse fait apparaître de nouvelles craintes. Entre les discours parfois militants des acteurs du champ, découlant d'une vision directe mais partielle des phénomènes d'une part, et les données de la recherche encore parcellaires d'autre part, la MILDT (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie), devenue Mildeca (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives), en 2014, choisit de se doter d'un outil de veille¹. Afin de disposer d'informations rapides sur les évolutions du terrain, un système d'information inédit et unique en Europe est créé : le dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues), opérationnel à partir de 1999. Il intègre un outil de repérage des nouveaux produits circulant en France : le dispositif SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances).

L'ambition de cet article est de montrer comment, à partir d'une série d'informations parcellaires et principalement qualitatives, le dispositif TREND est en mesure d'offrir une vision fiable et synthétique du paysage des drogues illicites et de fournir quelques clés de compréhension des évolutions qui y sont à l'œuvre.

¹ Via le plan triennal de lutte contre la drogue et de prévention des dépendances. Paris : La Documentation française, 1999.

Mots-clés : Surveillance, drogues, tendances, phénomènes émergents, ethnologie, étude qualitative, réseau

Keywords: Monitoring, drugs, trends, emerging phenomena, ethnology, qualitative survey, network

The aim of the TREND scheme, which was established in 1999, is to provide early information on emerging phenomena about use and users of illegal drugs and diverted medications. Emerging phenomena refer either to new phenomena or to existing phenomena that have not yet been detected by other observation systems. TREND scheme also provides clues to better understand trends by collecting qualitative data from the field and by cross-checking a large range of points of view. Its main methodological principle is triangulation, namely confrontation of independent data sources of information. Observations are conducted in two social settings chosen due to the high likelihood of finding new or not as yet observed phenomena: at first, so-called "urban" areas that mainly cover low-threshold facilities and open areas (street, squats). The second area, "Techno party settings" refers to places where events are organized around techno music. These include so-called "alternative" techno settings (free-party, teknivals) and techno events in clubs, discothèques and private parties. The system is based on data analyzed by eight local coordinating sites that use a common data collection and information strategy. Thereby, TREND scheme runs continuous qualitative data collection, the SINTES scheme, an observation system geared towards detecting and analyzing the toxicological composition of illegal substances; recurring quantitative surveys, particularly among low-threshold facilities clients and thematic quantitative and qualitative investigations that aim to gather more information about a particular subject. Results are finally cross-checked with other information system data.

Dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues)

Trend scheme, the French national monitoring system on patterns of drug use and local drug market

A. Cadet-Tairou*, M. Gandilhon**, F. Beck***

À QUOI TREND SERT-IL ?

La mission initiale du dispositif lui assigne clairement un rôle de veille : assurer **le repérage des phénomènes émergents**, avant que ceux-ci ne soient mesurables au moyen des dispositifs quantitatifs classiques ou n'échappent à ces systèmes d'information. Il s'agit, par exemple, des usages de substances rares ou encore des modalités de préparation des produits.

Au fil des exercices, pour remplir sa mission, le dispositif est cependant conduit à développer une fonction de recueil et de synthèse des informations, amenant à une description plus fine des profils, des conditions de vie et des pratiques des usagers. Documentant en outre l'évolution des contextes de consommation ou encore d'approvisionnement, TREND acquiert une dimension supplémentaire au sein du dispositif d'information sur les usages de substances psychoactives : produire des éléments de compréhension éclairant des situations, des contextes et des tendances.

Ce dispositif vient, dès sa conception, en complément des grandes sources d'informations quantitatives, orientées vers la population générale et le public des soins spécialisés. Il focalise l'observation vers les usagers de substances addictives ou vers des populations particulièrement consommatrices, indépendamment du caractère problématique ou non des usages. En termes de produits, il est orienté **en priorité vers les substances illicites ou les médicaments détournés**, dont les consommations sont trop rares pour être décrites par les dispositifs d'observation classiques en population générale. Dans ce cadre, **6 thématiques** principales sont définies et structurent les stratégies de collecte et d'analyse des informations : les profils des usagers de produits ; les produits circulant ; les modalités d'usage des produits ;

les modalités d'acquisition et le trafic local ; les perceptions et les représentations des produits ; les dommages sanitaires et sociaux associés aux consommations.

SON MODE DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif repose sur les observations issues de plusieurs zones géographiques. Il s'agit des sites *TREND*, chacun centré sur une agglomération régionale. Il s'appuie sur des outils communs et sur plusieurs principes méthodologiques partagés.

Un réseau de sites

Le réseau TREND initial comprend, **en 1999**, au moment de sa création, **10 sites métropolitains** : Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Toulouse, Paris et sa banlieue, et Rennes. **Trois sites ultramarins** (Guyane, Martinique et La Réunion) viennent s'y ajouter l'année suivante, lesquels seront fermés en 2005, de même que Dijon et Lyon, en 2006, afin de limiter le coût du dispositif. L'année 2016 a vu la réouverture d'un site lyonnais, sous l'impulsion – et grâce au financement – de l'Agence régionale de santé (ARS), qui rejoint Bordeaux, Lille, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Chaque site est placé sous la responsabilité d'un ou de plusieurs coordinateurs affichant des profils divers au sein desquels domine cependant la sociologie. Les coordinateurs ont pour point commun leur investissement préalable dans le champ des drogues. Ils mettent en œuvre les outils d'observation et, en particulier, se dotent d'un réseau local. Ils analysent et valorisent les données au niveau régional, et, bien souvent, l'expertise qu'ils ont acquise. Les investigations menées par les sites dépassent largement les frontières de l'agglomération lorsqu'il s'agit, par exemple, de rendre compte de la scène festive, ou encore d'assurer la veille sur les produits circulant (SINTES). En outre, pratiquement tous les sites ont développé une

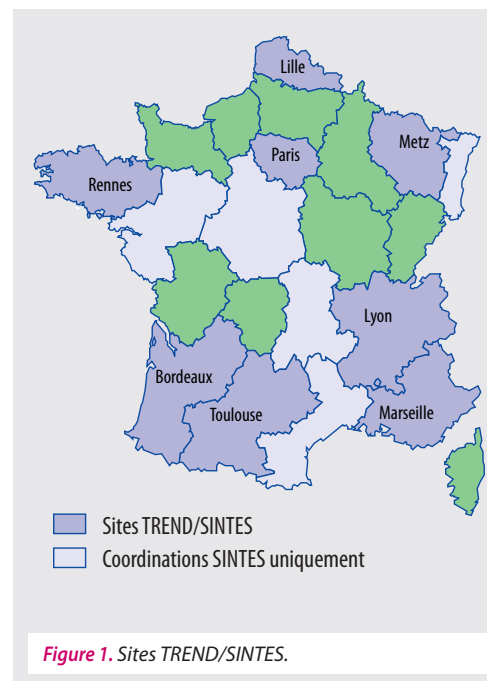


Figure 1. Sites TREND/SINTES.

veille particulière autour d'une deuxième ville régionale (*figure 1*).

Un principe central : la triangulation des données

Ce principe repose, en premier lieu, sur un processus de collecte et de traitement des informations, fondé sur la confrontation de données issues de sources indépendantes les unes des autres. L'organisation en réseau permet de déconcentrer le processus de "fiabilisation" des données. L'analyse préalable au niveau local permet de bénéficier de la mise en perspective des informations recueillies sur le terrain, à un niveau où celles-ci dessinent un ensemble cohérent et compréhensible. Ce principe implique une observation qui transcende les frontières usuelles entre domaine répressif et domaine sociosanitaire, entre marchés, usages et soins. La méthode TREND intègre le recueil des points de vue aussi bien des professionnels

* Médecin épidémiologiste, responsable du pôle TREND, OFDT.

** Coordinateur de TREND, OFDT.

*** Directeur de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT).



TREND et SINTES, 2 outils complémentaires Nouveaux produits et phénomènes émergents : dispositifs de veille

du champ, des acteurs institutionnels, que des usagers de drogues eux-mêmes. Cette méthode est à la base de la compréhension des phénomènes au-delà de leur identification. En outre, les données qualitatives sont confrontées aux données quantitatives disponibles à tous les niveaux du dispositif. Réciproquement, les enquêtes quantitatives qui complètent le dispositif sont analysées à la lumière des connaissances qualitatives.

Des espaces d'observations

Alors que le dispositif s'efforce d'identifier des populations d'usagers, le champ d'observation est, pour des raisons méthodologiques, organisé en espaces, lesquels définissent des lieux et des temps que l'on peut circonscrire. Dès l'origine du dispositif, sont choisis les espaces "urbain" et "festif techno". Bien qu'ils ne résument pas à eux seuls l'ensemble des phénomènes liés aux drogues, le fait que de nombreux usagers y circulent maximise les opportunités de repérer d'éventuels phénomènes émergents. L'espace urbain défini par TREND intègre les CAARUD (*Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues*), les structures de soins et leurs abords ainsi que les lieux où se rassemblent les usagers (scènes ouvertes, lieux de deal ou encore squats ou campements). L'espace festif techno comprend les événements ou les différents espaces propres à ce courant musical. Concentré initialement sur l'espace festif dit "alternatif", issu du mouvement contre-culturel électro (*free parties, technivals, raves*, etc.), il a vu ses contours s'élargir, au rythme du mouvement de diffusion-dilution de la culture techno, vers l'espace festif conventionnel (*clubs, boîtes de nuit, bars musicaux*, etc.), tout en s'efforçant de s'adapter également aux constantes évolutions de l'espace alternatif (éclatements des *free parties*, déplacements transrégionaux, voire transfrontaliers des "sons²"). Depuis sa mise en place, le dispositif s'est en effet constamment interrogé sur l'évolution de ses champs d'observation. Celle-ci s'est ainsi étendue au milieu des usagers gays, en particulier à Paris, compte tenu de ses modalités particulières de consommation en milieu festif et/ou en contexte sexuel, et de sa représentation dans la capitale.

Ainsi, TREND a pu faire état, au cours de la première décennie des années 2000, de la porosité entre les espaces et les groupes d'usagers, mettant notamment en évidence le rôle des jeunes en errance dans la disponibilité des produits spécifiques de la sphère festive auprès des usagers les plus précaires de l'espace urbain, et vice versa. L'observation menée dans ces 2 espaces a également permis, au cours des 15 dernières années, de repérer la

² Son ou sound system désigne le matériel de sonorisation utilisé pour une fête par un groupe organisateur ou participant à son organisation.

diffusion des usages de drogues au-delà de ces contours, vers des sphères sociales de plus en plus larges et hétérogènes (populations socialement insérées, notamment), de même que vers des zones géographiques de plus en plus étendues (zones rurales ou périurbaines, petites villes provinciales, cités dites "sensibles"). En effet, ces espaces ont constitué des lieux de transit pour une part importante des usagers de drogues, en particulier ceux socialement insérés, à l'occasion de l'acquisition des produits ou de la recherche de matériel de consommation en CAARUD... La fréquentation de l'espace festif constitue également une étape particulièrement fréquente dans les carrières d'usage de ces consommateurs "cachés" (1).

Le dispositif prévoit, par ailleurs, d'approfondir les zones les plus floues, à l'aide d'études ad hoc ou d'explorations spécifiques telles que celles menées auprès des jeunes errants, des usagers de l'espace rural (2) ou des usagers cachés de cocaïne (3).

En outre, les transformations actuelles du marché, en particulier l'achat sur internet, avec expédition postale ou privée, qui ne concernent plus seulement les nouveaux produits de synthèse (NPS), amplifient l'atomisation des usages et favorisent leur déroulement en espace privé, plus difficilement observable. L'OFDT s'est ainsi attaché à construire des outils adaptés à l'investigation d'un nouvel espace, celui d'internet : **veille sur les forums d'usagers**, analyse de l'offre en ligne, enquête en ligne auprès des usagers de NPS, **achats sur internet et analyses de substances...**

Des outils communs

Les principaux outils utilisés par les sites sont qualitatifs. Si avec le temps, leur mise en œuvre s'est parfois adaptée au contexte local, ils demeurent les éléments structurants du recueil.

Observations de type ethnographique

Elles sont réalisées dans les espaces urbain et festif techno par des enquêteurs familiers du terrain. Ceux-ci s'intéressent particulièrement à la consommation de produits psychoactifs et aux phénomènes qui lui sont associés (préparation, vente, sociabilités spécifiques). Des "responsables d'observation" (RO) sont recrutés par le coordinateur local. Ils vont se créer eux-mêmes un réseau d'"informateurs-clés", sans lien les uns avec les autres, chacun recruté en raison de ses entrées dans un milieu spécifique. Rencontrés régulièrement par le RO, ces derniers vont lui permettre de multiplier ses points d'observation et les entretiens menés, tous 2 sur la base d'une grille préalablement définie. Chaque RO transmet le résultat de ces observations sous forme de notes de synthèse au coordinateur (3 par espace au cours d'une année).

Questionnaires qualitatifs

Ils reposent sur des **questions ouvertes** adaptées à la réalité de chaque espace, portant sur chacune des substances faisant partie du champ d'investigation du dispositif TREND. Ces questionnaires s'adressent aux CAARUD ou aux associations de réduction des risques urbains et festifs, et permettent, en fin d'année, de faire le point avec les équipes sur les évolutions ou événements marquants de l'année passée.

GROUPES FOCaux, EXPLORATIONS SPÉCIFIQUES, ENQUÊTES NATIONALES

Le recours aux **groupes focaux** s'inspire de leur utilisation par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), lors de diagnostics rapides de situation. Il s'agit de réunir des personnes concernées par une thématique commune, mais ayant des pratiques et des points de vue diversifiés. Il est ainsi possible d'observer des convergences (ou des divergences) d'opinion sur l'absence, l'existence ou le développement de phénomènes particuliers. On peut ainsi produire de manière rapide des connaissances sur des évolutions relativement récentes.

Les **groupes focaux sanitaires** rassemblent des professionnels investis dans la prise en charge sanitaire non exclusive d'usagers de drogues (addictologues, psychiatres, urgentistes, infirmiers, généralistes, infectiologues, pharmaciens, etc.) ; les **groupes focaux "répressifs"** réunissent des professionnels de l'application de la loi amenés à rencontrer fréquemment des usagers de drogues (police, douanes, justice, etc.). Ils constituent une source précieuse d'information, notamment sur les trafics locaux.

Selon les sites, sont également organisés des **groupes focaux d'usagers**, soit à partir d'associations d'autosupport, soit en proposant une réunion à des usagers rencontrés, ou encore des groupes focaux de quartier...

Enfin, les coordinateurs mènent eux-mêmes des entretiens, assurent une **veille sur les médias** régionaux, relèvent les prix des transactions rapportés par les usagers permettant d'établir un **baromètre-prix** national et, surtout, sont également coordinateurs du **dispositif SINTES**, ce qui leur permet de documenter la composition des substances lorsque celle-ci est incertaine.

Des **explorations spécifiques**, études légères utilisant les outils TREND, permettent régulièrement d'éclairer une zone d'ombre ou d'approfondir un thème particulier (cf. *supra*), de même que les études qualitatives ad hoc.

Le dispositif est complété par des recueils quantitatifs. Il a ainsi contribué à la création de



l'enquête régulière **ENa-CAARUD** (Enquête nationale-CAARUD), menée **tous les 2 ou 3 ans** auprès des usagers de ces centres. Des études quantitatives sont menées plus occasionnellement dans l'espace festif techno. En outre, les éléments recueillis dans le cadre de TREND sont mis en perspectives avec les données issues des autres systèmes d'information : le réseau des CEIP (*Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance*) et l'ANSM (*Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé*), l'OCRIS (*Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants*) et ses services contributeurs et, enfin, les données quantitatives produites par l'OFDT.

La coordination nationale complète également le tableau brossé par les informations qualitatives reportées sur la partie standardisée des rapports d'activité des CAARUD³ (figure 2).

Chaque site transmet annuellement à l'OFDT un rapport, le plus souvent publié, et l'ensemble du matériel qualitatif indexé sur un logiciel. Depuis 2014, chaque site publie annuellement une synthèse locale⁴.

³ Lorsque celles-ci sont disponibles suffisamment tôt.

⁴ <http://www.ofdt.fr/regions-et-territoires/reseau-des-sites-trend/syntheses-des-resultats-trend-2013-par-sites/>

SON APPORT

Des données synthétiques mais différenciées

Chaque acteur dispose d'un angle de vue et tend à le décrire comme représentant la totalité de la réalité. Or, TREND montre que coexistent des populations très diverses, parfois difficilement différenciées dans les enquêtes quantitatives, et des variations géographiques importantes dans les pratiques des usagers ou encore dans les gammes de produits préférentiellement consommés. Le dispositif a permis au cours du temps de **construire une représentation des groupes d'usagers** et de faire le lien entre eux et des lieux d'observation possible, facilitant ainsi la compréhension des divergences entre les situations décrites par les différents outils ou les différents acteurs.

Le dispositif peut alors rendre compte :

- des changements qui se rapportent aux évolutions structurantes, de fond, qui s'étirent sur une dizaine d'années au moins, tels que, par exemple, dans les années 2000,

la porosité des espaces festif et urbain à l'origine du partage des produits et des modes d'usage, ou la multiplication des modes d'accès aux substances qui a conduit à accroître leur accessibilité, etc.

- des phénomènes marquants ou des tendances d'apparition récente qui peuvent donner lieu à des tendances durables (attrait de la chasse au dragon) ou à des oscillations (marché de l'ecstasy, intérêt plus ou moins marqué pour le détournement des opiacés médicamenteux en fonction du marché de l'héroïne, par exemple) ;

- des phénomènes émergents, que seul permettra de qualifier le suivi dans le temps et l'espace : il s'agira alors de différencier un signal ou une mode sans lendemain de la constitution d'une tendance.

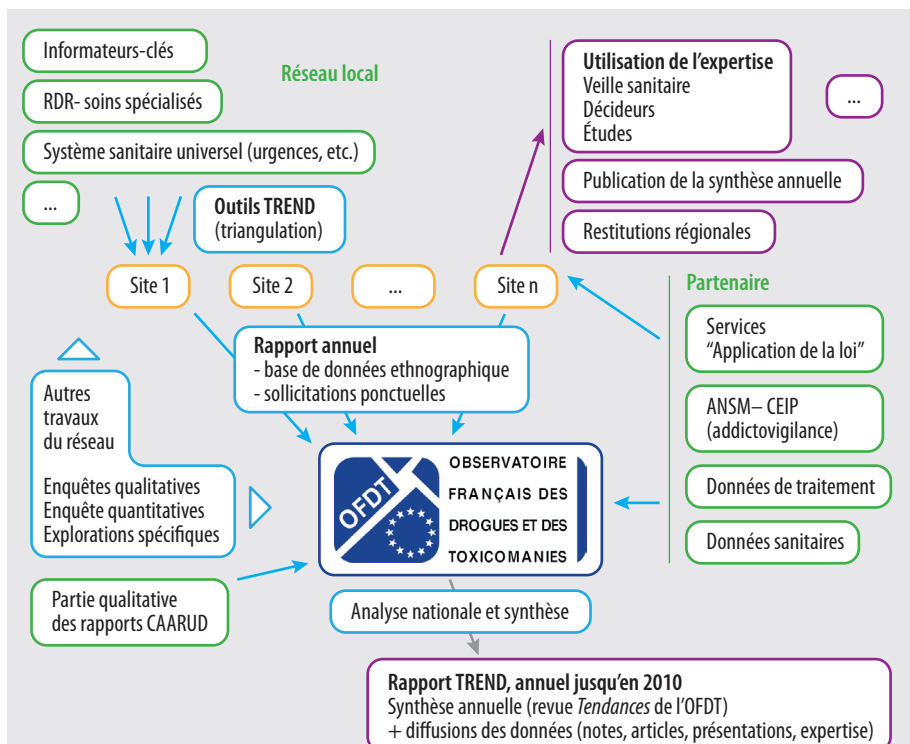
Une vision dynamique et spatiale

La multiplicité des sites amène non seulement à différencier ce qui relève du "local" (consommation de médicaments en région PACA, poids de l'usage festif en Bretagne, population des consommateurs de crack parisiens, usagers "urbains" de kétamine à Toulouse), mais encore à élaborer des tendances valables à l'échelle nationale. Ainsi, la plupart des phénomènes observés le sont d'abord dans 1 site ou 2, souvent sur des modes un peu différents, puis tendent à se déployer sur le reste du territoire. Par exemple, l'accroissement de l'intérêt pour la kétamine, constaté depuis environ 7 ans, a d'abord été signalé sur 2 sites. Puis, 1 ou 2 sites supplémentaires l'ont rapporté par la suite, jusqu'à ce que le phénomène soit pratiquement généralisé... et finisse par régresser. Fréquemment, le trafic et la demande d'une substance n'augmentent pas parallèlement, l'un étant précédé par l'autre, ce qui donne une indication sur le moteur de la tendance. L'exercice permet, à terme, un certain degré d'anticipation.

Des données rapidement mobilisables...

L'observation précoce de phénomènes émergents ou la collecte de "signaux", qui n'atteindront même pas ce statut mais mettront le réseau en alerte, ont toujours permis une anticipation des besoins d'information. Cela permet aux données, à défaut d'être déjà publiées, d'être disponibles ou transmises rapidement, à la demande des institutions (sous la forme de notes de synthèse⁵) et en cas d'alerte sanitaire ou encore médiatique. Le développement d'une expertise sur les situations de terrain permet au dispositif, en effet, d'appréhender rapidement la portée d'un signal sanitaire, tant au niveau régional que national.

⁵ <http://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend/notes-de-synthese-trend>.



ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ; CAARUD : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues ; CEIP : Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance ; RDR : réduction des risques.

Figure 2. Circuit des données.



TREND et SINTES, 2 outils complémentaires Nouveaux produits et phénomènes émergents : dispositifs de veille

De même, en de nombreuses occasions, les données du dispositif TREND vont permettre à l'OFDT de remettre en perspective des faits et donc d'atténuer certains excès médiatiques, en redonnant à chaque événement sa dimension réelle au sein du "champ".

Et largement utilisées

Le dispositif TREND a édité un **rapport annuel jusqu'en 2010**, puis des synthèses les années suivantes. Par ailleurs, depuis 2014, chaque site publie annuellement une synthèse locale en complément de la **synthèse nationale** [4]. Les données sont également mobilisées de manière moins visible dans de nombreux cadres : écrits collectifs (publications de l'OFDT, mais pas uniquement), expertises dans des groupes de travail, aux niveaux local et national, ou afin d'éclairer d'autres travaux. Ainsi, les grands repères diffusés par TREND, après le processus de fiabilisation, viennent nourrir le socle de connaissances commun sur les drogues illicites, chacun pouvant retrouver une part de

"sa vérité" ou de son expérience dans cet état des lieux général.

SON AVENIR

Unique en Europe, le dispositif TREND permet depuis plus de 15 ans aux acteurs du champ de s'accorder sur une vision partagée des évolutions des profils et des pratiques des usagers de substances psychotropes illicites, avec la volonté d'intégrer dans un même réseau des acteurs aussi divers que l'OCRTIS ou les associations d'usagers.

Depuis plusieurs années, et aujourd'hui plus que jamais, TREND doit faire face à **une diminution des moyens** qui lui sont consacrés. Dans la volonté de préserver ce dispositif qui s'avère indispensable, compte tenu de l'extrême diversification des usages, des modes d'accès et des produits disponibles actuellement, l'OFDT travaille au maintien et au renforcement de sa qualité méthodologique : d'une part, par une

meilleure valorisation de ses données, une redéfinition du cadre théorique et pratique, grâce à l'expérience méthodologique de 15 ans de fonctionnement, et, d'autre part, par la mobilisation des ressources non encore utilisées, comme **le réseau des pharmacies**, l'adaptation à **des champs géographiques, sociologiques, voire chimiques plus étendus**.

En effet, il apparaît aujourd'hui plus que jamais que la compréhension d'une situation de plus en plus complexe exigera ce travail de validation et de synthèse des multiples éléments qualitatifs émanant du terrain que mène le dispositif TREND.

Remerciements pour leur précieuse relecture à Thomas Néfau, Julie-Émile Adès et Magali Martinez et à tous les coordinateurs TREND pour leur apport indispensable à la construction du réseau : Aurélie Lazès-Charmetant, Jean-Michel Delile (Bordeaux) ; Nathalie Lancial, Sébastien Lose (Lille) ; Nina Tissot, Florent Martel (Lyon) ; Étienne Zurbach, Emmanuelle Hoareau (Marseille) ; Fabienne Bailly, Aurélien De Marne, Lionel Diény (Metz) ; Grégory Pfau, Catherine Pecquart (Paris) ; Guillaume Pavic, Yannick Poulain (Rennes), et Guillaume Sudérie (Toulouse).

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

SINTES (Système d'identification national des toxiques et substances)

SINTES, the National Detection System of Drugs and Toxic Substances of the French monitoring centre on drugs and drug addiction

T. Néfau, F. Beck**, A. Cadet-Tairou****

Le système d'identification national des toxiques et substances (SINTES) est opérationnel depuis 1999. Piloté par l'OFDT, il s'insère dans le dispositif TREND. Inscrit dans les orientations du Plan triennal de lutte contre la drogue et de prévention des dépendances dès sa création, SINTES a fait l'objet d'une concertation interministérielle. Son principal objectif est de fournir des informations sur les produits consommés en France (forme, composition, dosage), mais il permet également d'obtenir certaines informations sur les modes d'usage et sur les contextes de consommations. À ses débuts, SINTES se focalisait sur les produits de synthèse, essentiellement l'amphétamine et l'ecstasy, notamment pour mieux observer l'apparition des premiers cas d'intoxication. Par la suite, le champ d'action de SINTES a été étendu aux drogues dites "classiques", comme la cocaïne dont la diffusion va s'élargir dans les années 2000, mais aussi l'héroïne dont on constate un "retour" durant cette même décennie. Aujourd'hui, ce sont les nouveaux produits de synthèse (NPS) qui font l'objet d'une attention particulière du fait de leur grande variété et, par conséquent, de leurs effets très variables, parfois indésirables, ayant des conséquences sanitaires plus ou moins graves. Depuis le vote et la mise en application de la nouvelle loi Santé, en janvier 2016 (loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016), le recueil, le transport et l'analyse de produits stupéfiants sont rendus possibles dans un cadre de veille sanitaire et/ou de recherche, au sein duquel s'inscrit SINTES.

Mais, concrètement, comment ce dispositif fonctionne-t-il et s'organise-t-il ?

Mots-clés : Chimie analytique, drogues illicites, système d'alerte précoce, effets indésirables sévères, surveillance

Keywords: Analytical chemistry, illicit drugs, early warning system, serious adverse events, monitoring

The SINTES scheme is intended to document the toxicological composition of illegal substances in circulation in France. The information incorporated in this system comes from the submission to the OFDT of the results of chemical analysis performed on seizures by law enforcement authorities and investigations conducted by the OFDT on samples of substances obtained directly from users. These collections are governed by a strict regulatory framework and obtained by specifically trained survey workers. SINTES is also involved in the Early warning system of the European monitoring centre on drugs and drug addiction.

* Pharmacien, coordination nationale SINTES.

** Directeur de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT).

*** Médecin épidémiologiste, responsable du pôle TREND, OFDT.



UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Les collecteurs

Ils sont répartis dans **13 régions** (selon l'ancien découpage [figure 1, p. 27]), dans lesquelles un coordinateur gère le dispositif au niveau local. Cette gestion concerne autant la logistique que l'orientation des collectes en fonction du contexte régional ainsi que le suivi des cas sanitaires observés. Au total, on dénombre donc **13 coordinateurs régionaux et plus de 250 collecteurs** (ce nombre peut varier selon les années). Les collecteurs sont pour la plupart des acteurs du champ sociosanitaire qui travaillent dans des structures d'accueil pour usagers de drogues ou des associations de réduction des risques en milieu festif ou urbain. Ils sont détenteurs d'une **carte SINTES**, délivrée après signature d'une charte leur rappelant les règles et engagements à respecter pour participer au dispositif dans un cadre sécurisé. Elle leur permet de posséder, transporter et envoyer des échantillons de produits pour analyses. Les quantités admises et les procédures opérationnelles sont, bien sûr, strictement encadrées. Il faut souligner que des professionnels du corps médical, qui n'en sont pas détenteurs, peuvent également effectuer des collectes auprès d'usagers, après demande d'un ordre de mission à la coordination régionale ou nationale s'ils ne sont pas situés dans une région couverte par le dispositif.

La coordination nationale

Basée à **Saint-Denis La Plaine**, la coordination nationale s'attache à faire vivre le réseau SINTES. Elle s'occupe de l'administration et de la logistique du dispositif et prend également en charge le suivi scientifique. Elle reçoit tous les résultats d'analyses, les transmet ensuite aux coordinateurs régionaux et les utilise pour avoir une idée des produits qui circulent et sont consommés et de leur composition. Ces informations lui permettent également d'assurer une veille sanitaire sur les substances et leurs éventuels effets indésirables; ces derniers feront l'objet d'échanges au sein de la Cellule nationale d'alerte ou de l'**Early warning system** européen.

Les laboratoires d'analyse

Ce sont des laboratoires équipés d'appareils très performants, experts en analyse de produits stupéfiants et psychotropes: laboratoires universitaires, hospitaliers ou appartenant aux services d'application de la loi (douanes, police, gendarmerie). Leur travail d'analyse se fait toujours dans le respect d'un strict anonymat des collectes SINTES. Ils fournissent des données sur la composition des échantillons collectés et déterminent des taux de pureté, lorsque c'est possible, c'est-à-dire lorsque le laboratoire

possède le **témoin standard** (un échantillon de concentration connue) correspondant à la substance détectée. Par ailleurs, les laboratoires des services d'application de la loi communiquent à l'OFDT des données sur les résultats d'analyses des échantillons saisis par les forces de l'ordre. Ces données peuvent être agrégées et transmises périodiquement, mais aussi de façon directe et rapide lorsqu'il s'agit de l'identification d'une nouvelle molécule.

Autres partenaires (figure 3)

La coordination nationale du SINTES participe à la **Cellule nationale d'alerte (CNA)**. Elle est donc en lien avec le réseau d'addictovigilance porté par les **Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance (CEIP)** et l'**Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)**, avec les **Centres antipoisons et de toxicovigilance (CAP-TV)**, rattachés à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et les ARS, sous tutelle de la Direction générale de la Santé (DGS). Par ailleurs, la participation du SINTES à l'**Early warning system (EWS)** [système d'alerte précoce] européen, piloté par l'**Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)**⁶, lui permet d'échanger des infor-

mations sur les substances avec les autres pays membres de l'Union européenne. Dans ce cadre, ce sont essentiellement les NPS, ou les cas sanitaires résultant de leurs consommations, qui sont concernés.

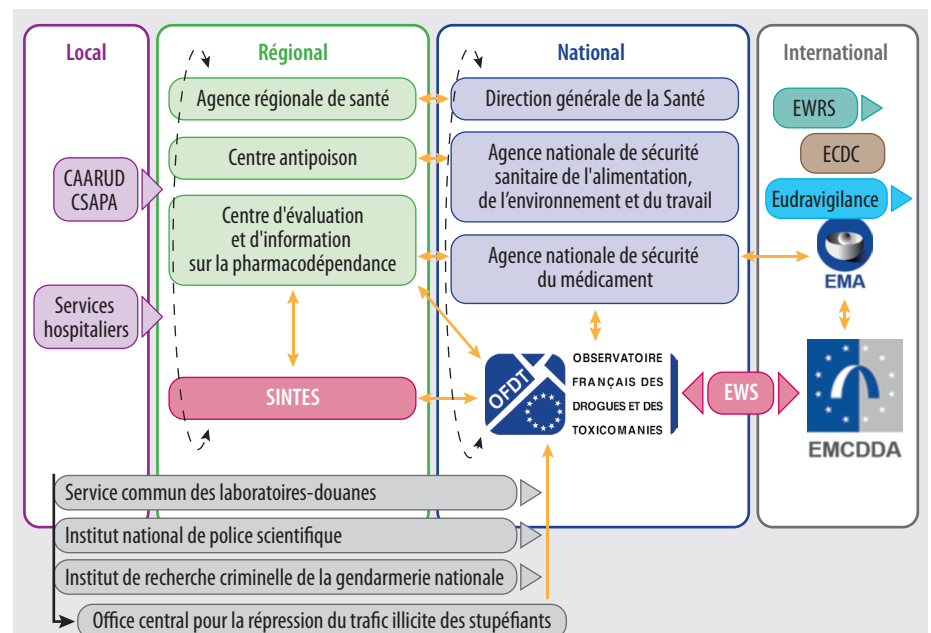
LE DÉROULEMENT DES COLLECTES

La veille SINTES

Les collectes s'effectuent, pour la plupart, **après la consommation** du produit par l'utilisateur, les motifs principaux avancés pour la collecte d'un échantillon étant: "**effets inattendus**" et "**effets indésirables graves ou bénins**". Il arrive cependant que des collectes soient effectuées avant la consommation, lorsqu'il s'agit, par exemple, d'un produit nouveau ou rare ou d'un produit non reconnu par chromatographie sur couche mince (CCM⁷). En revanche, une règle

⁷ La CCM est une méthode de séparation de mélanges; elle est fondée sur les différences d'affinité des substances à l'égard de 2 phases, l'une stationnaire ou fixe, l'autre mobile. La phase mobile migre de bas en haut, par capillarité, le long de la phase stationnaire en entraînant les constituants du mélange déposé sur la plaque. Les taches révélées à la fin de la migration correspondent chacune à un constituant. Bien que pouvant délivrer un certain nombre d'informations, cette technique est beaucoup moins sensible et spécifique que les méthodes analytiques employées par les laboratoires partenaires du dispositif SINTES. Les 2 systèmes s'avèrent donc très complémentaires.

⁶ European monitoring centre on drugs and drug addictions.



CAARUD : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues ; CSAPA : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie ; ECDC : European centre for disease prevention and control ; EMA : European medicines agency ; EMCDDA : European monitoring centre for drugs and drug addiction ; Eudravigilance : European union drug regulating authorities pharmacovigilance ; EWRS : Early warning response system ; EWS : Early warning system ; SINTES : Système d'identification nationale des toxiques et substances.

Figure 3. Système d'alerte et de toxicovigilance (source: SINTES, OFDT).



TREND et SINTES, 2 outils complémentaires Nouveaux produits et phénomènes émergents : dispositifs de veille

fondamentale est que les collectes ne peuvent **jamais** être réalisées **sans motif**.

Par ailleurs, les recueils d'échantillons sont toujours accompagnés d'un **questionnaire** portant le même numéro que le tube servant à la collecte. Le questionnaire comporte **4 parties** : les 3 premières servent à renseigner les éléments *connus sur le produit* (aspect, prix, nom et contenu supposés), les *modalités d'achat* (ami, deal, internet, etc.) et l'*usager* (âge, sexe et régularité d'usage). La dernière partie concerne plutôt l'*usage*, et il y est possible de donner une description détaillée de la ou des *voies d'administration* utilisées, des consommations associées, des effets inattendus et/ou indésirables ressentis ainsi que du nombre de personnes atteintes par ces effets/symptômes, et de préciser si une prise en charge médicale, voire une hospitalisation, ont été nécessaires. Une fois la collecte effectuée et le questionnaire renseigné, l'échantillon est placé dans une enveloppe libellée à l'adresse d'un laboratoire et envoyé le plus rapidement possible, tandis que le questionnaire est transmis à la coordination nationale.

Les laboratoires effectuent alors les analyses nécessaires à l'identification et à la quantification des molécules, puis rendent un résultat à la coordination nationale dans un délai maximal de 3 semaines. Lorsque le résultat parvient à la coordination nationale, il est rapidement transmis au coordinateur de la région d'où provient la collecte. Ce dernier le transmet à son tour au collecteur qui le restitue lui-même à l'usager par oral. Ainsi, un résultat d'analyse est toujours rendu à l'usager qui est à l'origine de la collecte (**figure 4**), même si le délai est beaucoup plus long que dans le cas de la CCM.

Les enquêtes "Observation"

Lors de ces enquêtes, les collecteurs ont pour consigne de réunir un certain nombre d'échantillons supposés correspondre à une composition recherchée. Ainsi, une première étude, en 2005, a porté sur le cannabis, puis, en 2006, sur la cocaïne, en 2007 et 2008 sur l'héroïne, en 2009 sur les NPS, à nouveau sur l'héroïne en 2011 et le cannabis en 2013. Plusieurs synthèses et notes ont été publiées sur ces enquêtes et sont toujours disponibles sur le site de l'OFDT. La dernière enquête, qui a commencé en décembre 2014 et s'est achevée en mai 2015, a été consacrée à la collecte de comprimés d'ecstasy.

Le premier objectif de ce type d'enquête est d'avoir une **connaissance sur la composition des produits qui circulent sur le territoire** durant une période définie. Par exemple, en 2009, l'enquête sur les produits de synthèse a pu montrer que seuls 10 % des ecstasy contenaient de la MDMA (5), tandis que, en 2015, l'enquête spécifique sur l'ecstasy, avec un nombre de collectes à peu près équivalent, montrait que 91 % des échantillons collectés contenaient effectivement de la MDMA (6). Autre exemple : l'enquête sur la composition des produits de synthèse de 2009 a mis en évidence l'apparition des NPS sur le territoire, vendus dans un premier temps de façon abusive en lieu et place de produits de synthèse classiques (MDMA, amphétamine, etc.) [5]. Une autre enquête réalisée en 2011 et consacrée à l'héroïne a révélé de grandes disparités régionales parmi les produits collectés mais également une hétérogénéité importante des taux de pureté sur chacun des sites ayant participé (7). L'enquête "ecstasy" a confirmé les observations ethno-

graphiques récentes quant à l'augmentation de la taille et du poids des comprimés, et par conséquent, de leurs teneurs en MDMA.

Au-delà de l'objectif de mieux connaître la composition des échantillons collectés à un moment donné, les questionnaires associés à chaque collecte permettent de recueillir des données sur la perception du produit par l'usager. Lors de l'enquête "héroïne" de 2011, par exemple, 2/3 des usagers ayant consommé une héroïne fortement dosée (> 20%) ne l'ont pas considérée comme telle et, inversement, plus de la moitié des usagers ayant consommé une héroïne avec un taux de pureté inférieur à 1% ne l'ont pas pour autant qualifiée de "faiblement dosée" (7). Il est également possible d'évaluer la connaissance des usagers sur un produit. À la question "quelle est la différence entre l'ecstasy et la MDMA ?", posée durant l'enquête "ecstasy", 1/3 des usagers ont répondu qu'il s'agissait du même produit et que seule la présentation différait, 1/3 que l'ecstasy était un mélange de MDMA et d'autres substances. Enfin, le dernier tiers a exprimé des différences dans les effets (6).

SIGNALEMENTS, NOTES, INFORMATION

Fort de son réseau, le dispositif SINTES permet chaque année de collecter **plusieurs centaines d'échantillons de produits qui ont entraîné des effets indésirables et/ou de produits nouveaux**. Les résultats d'analyse conduisent parfois à des signalements à la CNA qui, complétés par les informations des autres partenaires, peuvent aboutir à une communication, voire une alerte vers tous les réseaux en lien avec les usagers de drogues et, parfois même, à une diffusion de l'information auprès du grand public. Par ailleurs, **des notes** sont régulièrement publiées, comme celles sur la **méthoxétamine** (MXE) en 2012 (8), la **3,4-méthylène dioxy-méthamphétamine** (MDMA) en 2013 (9) ou la para-méthoxyméthamphétamine (PMMA) en 2015 (10). Cette dernière a été mise en ligne à la suite de signalements de décès et d'intoxications non fatales dans des pays limitrophes après consommations de comprimés de PMMA vendus comme de l'ecstasy. Elle illustre la manière dont SINTES permet de déplacer le débat de l'émotion vers un éclairage scientifique et objectif, rôle que l'OFDT entend jouer sur l'ensemble des thématiques traversant le champ des drogues et des addictions. C'est également dans cette optique que l'OFDT ne souhaite pas, à l'inverse d'autres dispositifs d'analyse existant en Europe, diffuser publiquement l'ensemble de ses résultats. D'une part, car les éléments obtenus lors de l'analyse d'un échantillon pourraient être interprétés par un lecteur comme étant toujours valables pour ce produit alors qu'il n'en est rien. Les analyses d'ecstasy ont pu le confirmer, puisque des comprimés ayant la même couleur et le même logo ne contenaient

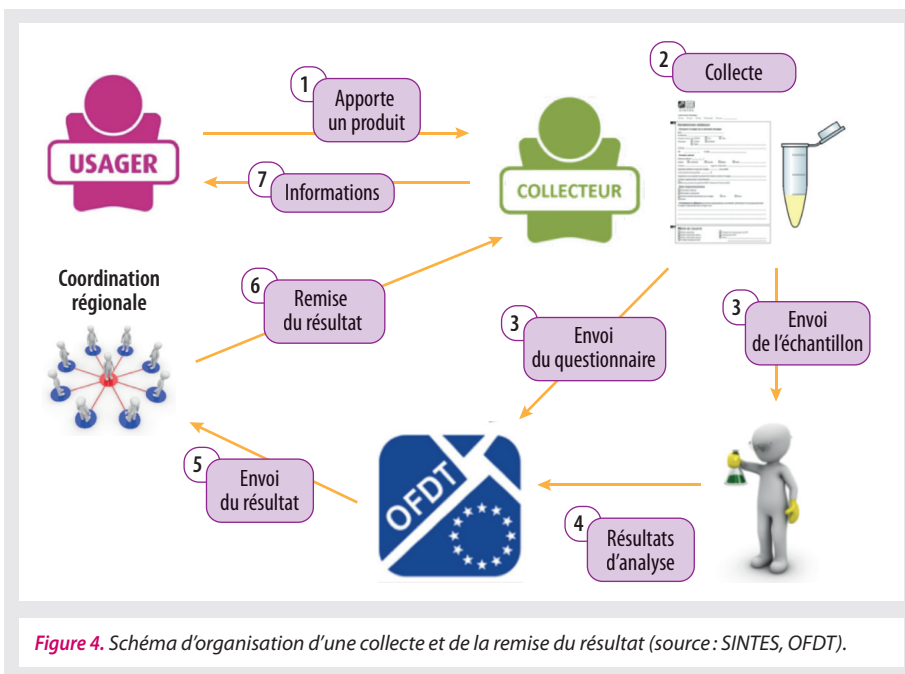


Figure 4. Schéma d'organisation d'une collecte et de la remise du résultat (source : SINTES, OFDT).



pas nécessairement la même quantité de MDMA. D'autre part, et c'est un élément important, le dispositif SINTES est avant tout un dispositif de veille. Cela signifie que la plupart des produits ont été collectés car ils étaient à l'origine d'effets indésirables et/ou inattendus. Ainsi, comme il s'agit de collectes motivées, non randomisées, les résultats d'analyse peuvent ne pas refléter les tendances en matière de composition des produits circulant sur le territoire.

Encadré. Le Point SINTES.

- ☞ Si vous êtes face à une substance psychotrope ayant provoqué des effets indésirables et/ou inattendus chez un usager, n'hésitez pas à contacter le dispositif SINTES à l'adresse suivante: sintes@ofdt.fr, pour l'organisation d'une collecte.
- ☞ Site internet de l'OFDT: <http://www.ofdt.fr/>
- ☞ Pour télécharger les numéros parus du Point SINTES: <http://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/sintes/point-sintes-numeros-parus/>.
- ☞ Pour s'abonner à la liste de diffusion du Point SINTES et recevoir les prochains numéros: <http://ofdt.us12.list-manage.com/subscribe?u=2aa69b2968eaf0070922bba21&id=4457daccf5>

Depuis le début de l'année 2016, l'Observatoire a une **nouvelle publication**, le Point SINTES (**encadré**) [6]. Ce bulletin d'information est né de la volonté de communiquer plus largement sur le travail réalisé par le dispositif SINTES. Les grandes rubriques qui y sont présentées sont: une synthèse des résultats d'analyse des collectes SINTES, la présentation de cas particuliers, le répertoire actualisé des NPS, auparavant diffusé sous la forme d'une Note, et la présentation de certaines données échangées avec l'European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction (EMCDDA), l'Observatoire européen. Cette synthèse permet de tenir régulièrement informés les membres du réseau, les partenaires et, au-delà, tous les professionnels du domaine de la prévention, de la réduction des risques et des soins liés à l'usage de drogues, sur les produits circulant et pouvant faire l'objet d'attentions particulières en France et en Europe.

Remerciements à l'ensemble des coordinateurs et collecteurs SINTES ainsi qu'aux laboratoires d'analyse du service commun des laboratoires des Douanes de Paris, de l'INPS (Institut national de police scientifique), du CEIP (Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance) de Caen et du CHRU de Lille.

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références bibliographiques

1. Costes JM. Les usages de drogues illicites en France depuis 1999 vus au travers du dispositif TREND. Saint-Denis: OFDT, 2010:194.
2. Gandilhon M, Cadet-Taïrou A. Les usages de drogues en espace rural. Populations, marchés, réponse publique. Tendances, OFDT 2015;104: 4 p.
3. Reynaud-Maurupt C, Hoareau E. Les carrières de consommation de cocaïne chez les usagers "cachés". Saint-Denis: OFDT, 2010: 273 p.
4. Cadet-Taïrou A, Gandilhon M, Martinez M, Néfau T. Substances psychoactives en France: tendances récentes (2014-2015). Tendances, OFDT 2015;105: 6 p.
5. Enquête SINTES 2009 sur la composition des produits de synthèse. Saint-Denis: OFDT, avril 2011: 48 p.
6. Le Point SINTES. Saint-Denis: OFDT, 2016(1): 9 p.
7. Héroïne - composition, prix, connaissances des usagers. Saint-Denis: OFDT, 2014: 55 p.
8. Note SINTES sur la méthoxétamine, http://www.ofdt.fr/BDD/sintes/ir_methoxetamine_111105.pdf
9. MDMA poudre et comprimé (ecstasy): composition et aspect. http://www.ofdt.fr/BDD/sintes/ir_131107_MDMA.pdf
10. Circulation possible de comprimés d'ecstasy contenant de la PMMA. http://www.ofdt.fr/BDD/sintes/ir_150212_PMMA.pdf

Brèves

RECHERCHE FRANÇAISE EN ALCOOLOGIE: 5 CENTIMES PAR HABITANT !

Une estimation du budget total de la recherche alcoologique française évalue à un peu moins de 3,5 millions d'euros par an l'investissement total consenti par les financeurs publics et privés. Ce budget revient à 5 centimes par habitant, à comparer aux 1,35 euros, soit 27 fois plus, consacrés au même sujet par le NIAA américain (National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism), principal organisme de recherche publique aux États-Unis. Au Royaume-Uni, l'institut Alcohol Research UK a financé à lui seul près de 16 millions d'euros de recherche en 2015 (12 M£). Cette estimation a été réalisée par la Fondation pour la recherche en alcoologie à partir d'une enquête auprès de 42 équipes de recherche travaillant ou ayant travaillé, au moins ponctuellement, sur l'alcool en 2014 et 2015 (principaux instituts, universités et laboratoires français [Inserm, CNRS, universités, etc.]).

L'échantillon comprenait 25 équipes en sciences biomédicales et 17 équipes en sciences humaines et sociales.

ÉTATS-UNIS : PLUS DE DÉCÈS PAR SURDOSES D'HEROÏNE ET D'ANTALGIQUES QUE PAR ACCIDENTS DE LA ROUTE !

Selon un rapport des Centres fédéraux de contrôle et de prévention des maladies (CDC), **47 055 personnes**, aux États-Unis, sont décédées en 2014 par surdose d'opiacés, essentiellement d'héroïne et d'antidouleurs (6 surdoses sur 10), soit, **en 1 an, une augmentation de 14%** ! Entre 2000 et 2014, les overdoses ont coûté la vie à près de 1 demi-million de personnes aux États-Unis tandis que le taux d'overdose par opiacé a triplé. Parmi les médicaments opiacés en cause, l'**oxycodone** ou l'**hydrocodone**, antidouleurs opioïdes très largement prescrits, "continuent d'occasionner

plus de morts par overdose que n'importe quel autre opiacé", disent les auteurs du rapport. "L'épidémie d'opiacés dévaste les familles et les communautés américaines. Pour résorber ces tendances et sauver des vies, nous devons faire de la prévention et apporter un soutien et un traitement aux personnes touchées", explique **Tom Frieden**, le directeur des CDC. Quant au **fentanyl**, morphinique de synthèse qui a une action antalgique 100 fois plus puissante que la morphine, prescrit par les cancérologues aux cancéreux ou à l'hôpital aux victimes de graves accidents, il est souvent détourné de son usage par les toxicomanes, trafiqué sur internet, ou encore injecté avec de l'héroïne pour en potentialiser les effets. Il serait responsable de plusieurs milliers de décès par an. Les décès par **overdose d'héroïne** ont, pour leur part, concerné 10 574 personnes en 2014, soit une hausse de 26 % par rapport à 2013.

• Rossen LM, Bastian B, Chong Y, National Center for Health Statistics, Centers for Disease Control and Prevention. Drug Poisoning Mortality: United States, 2002-2014. <http://blogs.cdc.gov/nchs-data-visualization/drug-poisoning-mortality/>